

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **05/09/2025**, sous la référence **21202**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune d'**Avignon Barthelasse**, une mise à disposition :

d'une longueur de berge nécessaire pour l'amarrage du bateau ainsi **qu'une passerelle** situées sur le territoire de la Commune d'Avignon (Barthelasse), en rive droite du Rhône au PK 239.900, non cadastré, ainsi **qu'un plan d'eau** d'une superficie d'environ 200 m² défini le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation ci-après

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **21202** :

- @cnr.tm.fr,
- OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Le présent avis a été mis en ligne le **11/09/2025**.



